



## MISE EN PLACE DU CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE - VOLET JEUNES EN RUPTURE

10 mai 2022

La **DRIEETS Île-de-France**, en lien avec la commissaire à la lutte contre la pauvreté et la mission Ville de la Préfecture d'Île-de-France, vient de lancer ce jour un appel à projet régional « Contrat engagement jeune - Jeunes en rupture ».

L'objet du présent appel à projet est de proposer, en articulation avec la mission locale avec laquelle le CEJ sera conjointement mis en œuvre, un apport et une coordination des actions et réponses avec le service public de l'emploi permettant la prise en charge globale de ces jeunes en rupture, afin de les accompagner vers l'insertion dans l'emploi durable en prenant en compte leurs difficultés spécifiques. En Ile-de-France, une enveloppe de 9,49 M€ est prévue sur le volet insertion professionnelle, ainsi qu'un montant de 1,58 M€ sur le volet logement et de 611 000 € sur le volet mobilité du présent appel à projet. Le présent appel à projet décline l'ensemble des modalités de déploiement de cette nouvelle offre de service dédiée aux jeunes en rupture dans le cadre du contrat d'engagement jeune.

**Date limite de dépôt de candidatures : 22 juin 2022**

Toutes les informations sur cet appel à projets [ICI](#)

- Emplacement : [Accueil](#) > [Actualités](#) > [Appels à projets /Appel à manifestation d'intérêt](#) >
- Adresse de cet article :  
<https://www.professionbanlieue.org/Mise-en-place-du-Contrat-d-engagement-jeune-volet-Jeunes-en-rupture>